

10 MARS 2020

Coronavirus : Bpifrance active des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises dont l'activité est impactée par l'épidémie, et met en place un numéro vert pour leur en faciliter l'accès

Paris, le 10 mars 2020 – Bpifrance ouvre un numéro vert (0 969 370 240) pour faciliter l'information et l'accès des chefs d'entreprise aux mesures exceptionnelles d'accompagnement activées le 2 mars dernier.

Pour aider les entreprises à surmonter les difficultés économiques liées à l'épidémie de Coronavirus (COVID-19), Bpifrance a activé un plan de soutien à destination des TPE et PME touchées. A partir d'aujourd'hui, les entreprises pourront se renseigner directement sur ces mesures exceptionnelles destinées à les soutenir, grâce au nouveau numéro vert mis en place : **0 969 370 240**.

Mesures d'accompagnement aux entreprises impactées par l'épidémie de Coronavirus :

- **L'octroi de la garantie Bpifrance**, qui voit sa quotité portée à 70%, pour les prêts de trésorerie accordées par les banques privées françaises aux entreprises affectées par les conséquences du Coronavirus.
- **La prolongation des garanties classiques des crédits d'investissement**, pour accompagner les réaménagements opérés par les banques, sans frais de gestion.
- **Le réaménagement des crédits moyen et long terme** pour les clients Bpifrance, sur demande motivée par le contexte.

Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance, déclare : « *Toutes les équipes sont mobilisées, à travers nos cinquante implantations régionales, pour soutenir les TPE et PME dans la crise qu'elles traversent à cause du Coronavirus. Le dispositif éprouvé de la garantie est une réponse d'impact massif, qui pourra les aider à passer ce cap difficile* ».

Contacts presse :

Bpifrance
Anne-Sophie de Faucigny
as.defaucigny@bpifrance.fr
Tél. : 01 41 79 99 10

Nathalie Police
nathalie.police@bpifrance.fr
Tél. : 01 41 79 95 26

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse